

PUBLICATION ENQUETE PUBLIQUE D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le demandeur suivant: Maurer Johannes et Bellink Elfride, Schophem 2, 3798 Voeren

A introduit une demande pour: opérations d'urbanisme

En bref il s'agit d'un changement d'affectation d'une ferme en maison

La demande se situe à l'adresse: Schophem 2, 3798 Fourons

La demande se situe sur la parcelle suivante:

<i>Commune</i>	<i>Section</i>	<i>N° de parcelle</i>	<i>Exponent</i>
FOURONS 6 DIV/FOURON-LE-COMTE	C	0382	G
FOURONS 6 DIV/FOURON-LE-COMTE	C	0382	E

L'autorité compétente dans ce domaine pour prendre une décision au sujet de la demande est : le Collège des bourgmestre et échevins

La demande est à consulter à l'administration communale du 19-01-2023 au 17-02-2023 inclus au service de l'urbanisme à l'adresse suivante : Administration Communale Place Communale 1 3798 Fourons, et ceci uniquement sur rendez-vous – 04 381 99 40

Pendant cette période, les avis, les remarques ou les objections doivent être introduits auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins. Cela peut être fait par lettre recommandée ou par lettre avec accusé de réception, ou par le guichet électronique: www.omgevingsloket.be.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Commune de Fourons : voir adresse ci-dessus, ou par courriel électronique ro@devoor.be

Le Guichet de l'Environnement: www.omgevingsloket.be